RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 03052
Numéro SIREN : 401 424 882
Nom ou dénomination : ARPSON

Ce dépôt a été enregistré le 09/11/2022 sous le numéro de dépôt 55907

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

55907

DGFiP N° 2050 2022

Désignation de l'entreprise : SAS ARPSON

Adresse de l'entreprise 88 bis Av Charles de Gaulle 92200 NEUILLY SUR SEINE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 0 1 4 2 4 8 8 2 0 0 0 5 8

Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31122021 Net 3	N-1 31122020 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 011	AG 1 011	0	0
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	21 242	AU 15 824	5 418	5 126
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	22 253	BK 16 835	5 418	5 126
ACTIF CIRCULANT STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	451 452	BY	451 452	257 469
	Autres créances (3)	BZ	22 044	CA	22 044	108 373
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	380 831	CG	380 831	3 453 846
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		10 644
	TOTAL (III)	CJ	854 326	CK	854 326	3 830 332
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	876 579	1A 16 835	859 744	3 835 458

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Dossier N° 070036 en Euros.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2022

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS ARPSON — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :206 500.....)	DA	206 500	2 129 900
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	20 650	295 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(562 540)	42 598
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou erte)	DI	736 182	890 712
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	400 792	3 358 210
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		316
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 673	4 864
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	40 757	54 041
	Dettes fiscales et sociales	DY	286 875	293 602
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	2 466	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	125 181	124 425
	TOTAL (IV)	EC	458 952	477 248
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	859 744	3 835 458

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	458 952	477 248
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

Dossier N° 070036 en Euros.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2022

Désignation de l'entreprise : SAS ARPSON — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N						Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue biens*	FD		FE		FF			
	Production vendue services*	FG	1 641 767	FH	504 366	FI	2 146 133		2 529 556
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 641 767	FK	504 366	FL	2 146 133		2 529 556
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	2 057		
	Autres produits (1) (11)					FQ	143		5
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 148 333		2 529 561
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	205 601		213 365
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	32 080		22 210
	Salaires et traitements*					FY	773 634		893 527
	Charges sociales (10)					FZ	313 596		388 385
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	3 313		2 837
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	46		34
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 328 270		1 520 359
- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	820 063		1 009 202
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV			
- RÉSULTAT COURANT AVANT IMP TS (I - II III - IV V - VI)						GW	820 063		1 009 202

Cegid Quadra

Dossier N° 070036 en Euros,

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2022

Désignation de l'entreprise : SAS ARPSON — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		2 284
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		6 500
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		8 784
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		22 489
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		22 489
	- RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI		(13 705)
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
	Impôts sur les bénéfices * (X)	HK	83 881	104 785
	TOTAL DES PRODUITS (I III V VII)	HL	2 148 333	2 538 345
	TOTAL DES CHARGES (II IV VI VIII IX X)	HM	1 412 151	1 647 632
	5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des roduits - total des charges)	HN	736 182	890 712

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	2 057	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 / dont cotisations Madelin A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

Exercice N	
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

Exercice N	
Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Dossier N° 070036 en Euros.

ARPSON
SAS au capital de 206 500 euros
Siège social : 88, avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly sur Seine
RCS : Nanterre B 401 424 882
SIRET : 401 424 882 00058

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 28 juin à dix heures, les associés de la société, se sont réunis au 88, avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly sur Seine sur convocation du Président en date du 10/06/2022

L'assemblée est présidée par M Giuly Franck en qualité de Président Directeur Général.
Le président constate que tous les associés sont présents,
À savoir :
M Giuly Franck propriétaire de 350 actions;
Mme Giuly Mary-Laure propriétaire de 350 actions;
Total des actions présentes ou représentées : 700 actions soit la totalité du capital social.
Monsieur Dove Ouaki, Commissaire aux Comptes, a été convoqué en date du 10 juin 2022 par courrier mais n'a pu être présent.
Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.
En outre, il est décidé à l'unanimité des voix que chaque associé signerait le procès-verbal de la présente assemblée générale et qu'en conséquence il ne serait pas dressé de feuille de présence.

Les associés peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du président :
- Les lettres de convocation
- Les comptes annuels
- Le Rapport de gestion sur la société pour l'exercice clos au 31.12.2021
- Le Rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos au 31.12.2021
- Le Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées de l'exercice clos au 31.12.2021
- Le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'assemblée.

Monsieur le Président indique que les documents requis par la loi ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration. Puis, le président rappelle que l'assemblée s'est réunie afin de délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour suivant :
- rapport de gestion sur la société pour l'exercice clos au 31.12.2021
- rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos au 31.12.2021
- approbation des comptes pour l'exercice clos au 31.12.2021
- quitus à la Présidence
- affectation du résultat de l'exercice
- rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées de l'exercice clos au 31.12.2021
- approbation des conventions réglementées
- questions diverses
- pouvoirs en vue d'effectuer les formalités légales

Il donne ensuite lecture des divers documents et ouvre les débats.
Un échange de vues intervient. Personne ne désirant plus prendre la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après présentation ou lecture :
- du rapport du président sur la gestion de la Société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2021
- du rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
- du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées
- des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2021

Approuve les comptes dudit exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports. En conséquence, elle donne quitus de sa gestion à la présidence pour l'exercice écoulé.

MAIRIE DE NEUILLY-SUR-SEINE 154 (Hauts de Seine)

EXACOMPTA

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, approuvant la proposition du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

Le bénéfice de l'exercice s'élevant à 736 182 euros
A hauteur de 736 182 euros Report à Nouveau

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, décide de ne pas renouveler le mandat du commissaire aux comptes qui prend fin pour les comptes de l'exercice clos au 31.12.2021.
L'assemblée générale, décide de ne pas renouveler le mandat du commissaire aux comptes suppléant qui prend fin pour les comptes de l'exercice clos au 31.12.2021.

CINQUIEME RESOLUTION

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'un original du présent procès verbal à l'effet de procéder à toutes les formalités légales.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11 heures.
De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la Présidence et les associés présents.
La Présidence.

Franck GIULY

Mary Laure GIULY

MAIRIE DE NEUILLY-SUR-SEINE 154 (Hauts de Seine)

EXACOMPTA

ARPSON
88, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly sur Seine
Site : www.arpson.com
E-mail : info@arpson.com

Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre
4, rue Pablo Neruda
92000 Nanterre

RCS Nanterre 404424882
Objet : publication comptes sociaux

Neuilly, le 20 Septembre 2022

Madame,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint pour l'exercice clos au 31.12. 2021:

- Le Bilan
- Le Compte de résultat
- Le PV de l'AGO

Ainsi que le chèque de règlement correspondant, soit au total 48,19 euros TTC

Vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer l'assurance de nos sentiments respectueux.

Franck GIULY
Président Directeur Général